
Animateur jeunesse 11/17 ans (h/f)
Catégorie C / Filière Animation / Adjoint d'animation territorial
Recrutement par voie contractuelle

Territoire d'articulation entre la plaine de la Bièvre et la région urbaine grenobloise, Bièvre Est bénéficie d'un environnement favorable à la croisée des espaces ruraux et urbains. Comme 1/4 des territoires français, il se caractérise par un développement multipolaire organisé sans ville centre mais à partir de la mobilité de ses habitants. Un territoire dynamique, au cadre de vie préservé et maître de son destin. La communauté de communes de Bièvre Est est un territoire aux enjeux multiples : urbanisme, développement économique, mobilités, transition énergétique et écologique, services à la population, cadre de vie ...



L'intercommunalité (115 agents permanents) construite autour de 14 communes (Apprieu, Beaucroissant, Bévenais, Bizennes, Burcin, Chabons, Colombe, Eydoche, Flachères, Izeaux, Le Grand-Lemps, Oyeu, Renage, Saint-Didier-de-Bizennes) connaît une croissance démographique importante et un fort essor économique qui se traduisent par de nombreux projets.

POURQUOI VENIR TRAVAILLER À BIÈVRE EST ?

Territoire reconnu pour sa qualité de vie, Bièvre Est doit aujourd'hui préserver sa richesse de paysages, de cadre de vie, de lien social ainsi que son dynamisme économique tout en faisant face aux défis qui sont les siens : difficultés de mobilités, vieillissement de la population, évasion des actifs et des dépenses de consommation, transition énergétique du territoire, forte consommation foncière et étalement urbain...

Bièvre Est est une collectivité dynamique porteuse de projets innovants et qui évolue fortement comme le prouvent les quelques données suivantes :

- Un projet de territoire 2020-2030.
- Un territoire dont la population augmente : + 21 % en 20 ans.
- Un territoire à forte dominante familiale : 37,4 % de couples avec enfants sur 8672 ménages.
- Un territoire à la population plutôt homogène : Taux de pauvreté de 8,3 %, contre 11,6 % pour L'Isère et 11,30 % pour le territoire nationale.
- Un territoire au bon niveau de vie : Revenu médian des ménages de 21462 €.
- Un territoire créateur d'emplois : + 450 c'est le nombre d'emplois supplémentaires créés dans le Parc D'activités de Bièvre Dauphine en 10 ans ainsi que 18 zones d'activités.

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À BIÈVRE EST

Bièvre Est dispose de la compétence Développement social depuis 2011. Cette compétence est mise en œuvre à travers deux services : le service Petite enfance et le service Enfance Jeunesse Famille regroupant une cinquantaine d'agents.

Le service Enfance Jeunesse Famille met en œuvre une politique sociale de proximité par le biais de structures de l'Animation sociale : deux centres socioculturels (Ambroise Croizat à Renage et Lucie Aubrac au Grand-Lemps) ainsi qu'un Espace de Vie Sociale (Saint-Didier-de-Bizennes) et des accueils de loisirs enfants et jeunes répartis sur l'ensemble du territoire.

Accordé par la CAF de l'Isère, le centre socioculturel intercommunal Lucie Aubrac situé sur le bassin Centre de son territoire (Le Grand Lemps), dispose d'un agrément centre social. Cette reconnaissance, l'engage à répondre à des missions d'intérêt général, en particulier, être un **lieu de proximité et d'animation** de la vie sociale.

Par ailleurs, la communauté de communes a travaillé sur un socle éducatif commun afin que le jeune puisse devenir l'adulte de demain au travers de valeurs communes telles que :

- Contribuer à la socialisation de nos publics ;
- Développer la conscience et l'action citoyenne de nos publics ;
- Participer à l'émancipation de nos publics.

VOS MISSIONS

Placé sous la responsabilité du Responsable du secteur jeunesse du centre socioculturel Lucie Aubrac de la communauté de communes, vous assurez une mission d'animation jeunesse en lien avec le projet pédagogique de l'accueil de loisirs jeunesse et le projet social du centre socioculturel Lucie Aubrac.

A ce titre vos missions principales consistent à :

Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique de l'accueil de loisirs jeunesse avec l'ensemble des animateurs jeunesse :

- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités et des projets d'animation de loisirs pour les 11/17 ans dans le cadre du projet pédagogique ;
- Réaliser des bilans pédagogiques à chaque période ;
- Développer la relation avec des jeunes du territoire dans les espaces publics ;
- Intervenir au sein du collège du secteur ;
- Savoir accompagner les jeunes dans leurs démarches de projets (loisirs et vie quotidienne) ;
- Travailler au sein d'une équipe transversale (enfance, jeunesse, famille, accueil) ;
- Participer et être force de proposition à des événements d'animation globale ;
- Assurer la communication des activités et des projets du centre socioculturel ;
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet social avec l'ensemble de l'équipe du centre socioculturel.

Travailler avec les partenaires :

- Participer au réseau anim's des secteurs voisins ;
- Faciliter l'articulation des actions au sein du collège du secteur.

CE POSTE EST-IL FAIT POUR VOUS ?

- Vous êtes formé dans l'animation socioculturelle, vous disposez d'un diplôme vous permettant d'exercer le métier d'animateur et occasionnellement de direction (BEATEP, BPJEPS, BEES etc...) ou BAFA avec expérience significative ;
- Vous souhaitez vous engager dans le développement social local, en exerçant des actions qui favorisent le développement de la jeunesse, et êtes sensible à l'évolution de la vie en milieu rural ;
- Vous maîtrisez les techniques d'animation appropriées au public 11/17 ans ;
- Vous savez proposer des activités en fonction des différentes tranches d'âges ;
- Vous êtes doté d'un excellent relationnel, d'une bonne capacité d'écoute et d'un esprit d'initiative ;
- Vous maîtrisez la réglementation des accueils collectifs de mineurs ;
- Vous savez utiliser les réseaux sociaux pour communiquer ;
- Permis B obligatoire.

AVANTAGES

Rémunération

- Statutaire + IFSE

Temps de travail

- 35 h annualisées

Avantages complémentaires

- Tickets restaurant d'une valeur faciale de 5€ avec une participation employeur de 60 %
- Adhésion au COS 38 / Amicale du personnel
- Participation de l'employeur au contrat groupe pour la mutuelle et la prévoyance

PRISE DE FONCTION

- Poste à pourvoir le 8 novembre 2021

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de motivation + Curriculum Vitae à adresser en format PDF, jusqu'au 19 septembre 2021 à : contact@cc-bievre-est.fr en indiquant la référence du poste : AJLA35.